



## Club Olympique de Vigneux-Tennis

5 rue du Maréchal Leclerc - 91270 VIGNEUX SUR SEINE

Téléphone : 01.78.84.52.64

Club affilié à la Fédération Française de Tennis n° 31-91-0268

Agrément ministériel Jeunesse et Sports n°91.S.485

E-mail : [co.vigneux-tennis@sfr.fr](mailto:co.vigneux-tennis@sfr.fr) – Site internet : [www.tennis-vigneux.fr](http://www.tennis-vigneux.fr)

### REGLEMENT D'ACCES AUX COURTS

**Le présent règlement est une annexe au règlement intérieur qu'il vient compléter et préciser.**

#### - **HORAIRES:**

- Ils sont définis par la convention d'utilisation signée chaque année entre le COV-Tennis et la Municipalité de Vigneux.

#### - **ACCES AUX COURTS :**

- En dehors des heures d'école de tennis les portes d'accès aux courts sont fermées. Pour y accéder les joueurs doivent utiliser leur badge magnétique d'accès. Les courts ne sont **ouverts** qu'aux personnes **ayant effectué une réservation** ou aux personnes pouvant démontrer leur appartenance au COV-Tennis (carte d'adhérent en cours de validité).
- Seuls **les adhérents** du Club et les **personnes momentanément autorisées** (invités des adhérents) peuvent jouer sur les courts.
- Toute personne **non adhérente du Club** pénétrant sur les courts sans autorisation pendant les horaires COV le fait à ses **risques et périls**, le Club déclinant toute responsabilité en cas d'accident ou autre problème.

#### - **RESERVATION**

- Les réservations s'effectuent sur un site internet depuis un ordinateur ou un Smartphone. Chaque adhérent du COV-Tennis dispose d'un identifiant et d'un mot de passe lui permettant d'accéder au site de réservation. Ces informations **strictement personnelles** ne doivent pas être divulguées à une tierce personne.
- La réservation d'un court est **obligatoire** pour jouer sur les terrains du COV-Tennis.
- La réservation se fait par tranche horaire d'**une heure** à raison d'**un maximum de 3 réservations par semaine**. Une réservation peut être annulée jusqu'à une heure avant le début de la réservation. Il est possible de réserver au maximum 7 jours à l'avance.
- Les horaires de tennis loisir sont disponibles sur le site de réservation. Ils tiennent compte des réservations spécifiques (école de tennis, compétitions, scolaires, jours fériés, entretien des courts).
- Deux personnes au minimum et 4 personnes au maximum sont requises pour effectuer une réservation.
- Tout adhérent désirant inviter une personne extérieure au Club pour jouer sur les courts, doit **obligatoirement** obtenir un « ticket invité » auprès d'un membre du Club, s'acquitter du tarif en vigueur (tarif disponible sur le site internet) et ensuite réserver sur le site. Le Club dégage toute responsabilité au cas où un accident surviendrait sur le court pour un invité. L'adhérent est responsable de son invité. A cet égard, ce dernier se doit de respecter le règlement intérieur du Club, notamment en ce qui concerne l'article 6 (Discipline)  
Le non respect par un adhérent du Club des dispositions liées au processus des invitations entrainera les sanctions graduelles suivantes :
  - Avertissement avec obligation de payer l'heure
  - Invalidation de la carte magnétique d'accès aux courts, invalidation de l'accès au site de réservation pendant 1 mois et obligation de payer l'heure
  - Exclusion du Club avec obligation de payer l'heure

#### - **CONDITIONS PARTICULIERES :**

- A l'arrivée des joueurs, si le court est inoccupé et s'il reste moins **de 30 minutes avant le début de la tranche horaire réservée** par ces joueurs, ceux-ci peuvent pénétrer sur le terrain même si la tranche horaire en cours était réservée.
- L'**inoccupation** d'un court réservé après **un retard de 15 minutes annule de fait la réservation** et fait perdre ses droits aux réservants fautifs. Un court occupé par des personnes n'ayant pas réservées est considéré comme libre.
- Lors de compétitions d'équipes (jeunes et adultes), la priorité est donnée aux matchs de ces rencontres. Ainsi, en cas d'impossibilité d'utiliser les courts extérieurs, il peut être demandé à des joueurs ayant réservés de laisser leur court au profit des matchs d'équipe.